

Le Renouveau de l'immobilier

Le marché immobilier se porte bien en France. Le volume des ventes est en progression de 4% par rapport à 2016 et l'encours des crédits bancaires atteindra les 170 milliards d'ici la fin de l'année (Crédit Foncier).

Dans le même temps, face à cette embellie économique, la pratique de l'immobilier connaît depuis quelques années des modifications à la fois juridiques et pratiques. Des nouveautés ont ainsi alourdi la pratique notariale, dans un but de protection toujours plus important de l'accédant à la propriété immobilière. Des sources de complexité sont apparues dans l'application de la loi fiscale, de nouveaux contrats sont appelés à trouver leur public alors que l'on redécouvre l'intérêt de contrats plus anciens. C'est à un examen transversal de toutes ces modifications que notre colloque sur « le renouveau de l'immobilier » vous invite, afin d'en mesurer la portée actuelle et sans doute, également, l'application future.

Venir au campus d'Orléans

Par le train

- **Le train** Le plus simple : descendre en gare des Aubrais et prendre le tram jusqu'à l'université d'Orléans, reliée à Paris en direction sud-est par la gare de Paris-Austerlitz, à deux gares : "Orléans" et "Les Aubrais". Les grandes lignes ne passent que par la seconde, mais des navettes assurent la correspondance jusqu'à la gare d'Orléans.

- **Le tram** L'arrêt du tramway se trouve à la sortie des gares "Orléans" et "Les Aubrais". Prendre la ligne A du tramway et descendre à l'arrêt « Université-Château ».

En voiture

Indiquez « Rue de Blois » à votre GPS. Un parking se trouve juste en face de la faculté de droit.

Les grands axes sont la nationale 20 et les autoroutes (A71 et A10).

Depuis Paris :

- Prenez la direction Bordeaux (A10), puis Bourges (A71), et sortez à Orléans-sud en direction d'Olivet et d'Orléans la Source.

- Après le péage, allez tout droit, direction Orléans la Source. Vous traverserez une ZAC et deux feux tricolores.

- Au troisième feu vous arrivez sur le campus, à la hauteur de l'IUT.

Retrouvez le [plan du campus](#) sur www.univ-orleans.fr/universite/venir-luniversite-campus-dorleans

LE RENOUVEAU DE L'IMMOBILIER



Colloque
validé au titre
de la formation
continue

Colloque

Judi 16 novembre 2017 – 9h00 à 17h30

Campus de la faculté de droit d'Orléans - La Source
Amphithéâtre Jousse

Programme : cr-ca.orleans@notaires.fr

Renseignements et inscription (gratuite) avant le 10/11/2017 : laurence.salle@univ-orleans.fr

LE RENOUVEAU DE L'IMMOBILIER

Colloque organisé par le conseil régional des notaires de la faculté de droit de l'université d'Orléans, la cour d'appel et le Centre de recherche juridique Pothier avec le soutien d'ÉLAN-CDC et des éditions LexisNexis

Sous la direction scientifique de M^{me} Sandie LACROIX - DE SOUSA et de M^e Luc VILLET et sous la présidence du professeur Gwenaëlle DURAND-PASQUIER

8h45 **Accueil des participants** - 9h00 **Propos introductifs** Pierre ALLORANT, Luc VILLET et Cédric GUILLERMINET

LE RENOUVEAU DES OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

LE RENOUVEAU DES ACTEURS DE L'IMMOBILIER

L'immobilier, source de garantie

- La phase préparatoire du contrat de vente d'immeuble
M^e Olivier HERRNBERGER, notaire à Issy-les-Moulineaux

- La garantie d'achèvement dans les VEFA
M^e Bertrand BASSEVILLE, notaire à Orléans

L'immobilier, source de financement

- Le regain d'intérêt pour la vente en viager
M^e Luc VILLET, notaire à Meung-sur-Loire

Pause

- La délicate mise en œuvre du prêt viager hypothécaire
M. Jean-François RIFFARD, professeur à l'université Clermont Auvergne – CMH

- La mise en société de l'immeuble : enjeux et limites
M^{me} Sandie LACROIX – DE SOUSA, maître de conférences à l'université d'Orléans – CRJP

Questions

Déjeuner libre

L'émergence de nouveaux acteurs

- L'accession à la propriété des logements sociaux
M^{me} Paule QUILICHINI, professeur à l'université d'Orléans – CRJP

- Le bail réel solidaire
M^{me} Christelle COUTANT-LAPALUS, maître de conférences à l'université de Bourgogne-CREDESPO

La compétence des acteurs

- Les nouvelles technologies appliquées à l'immobilier
M^e Éric LEMOINE, notaire à Montargis

Pause

- Les impacts de la loi ALUR
M. François PRIET, professeur à l'université d'Orléans - CRJP

La responsabilité des acteurs

- Table-ronde
M^e Marie-Sophie BROCAS-BEZAULT, notaire à Rouziers-de-Touraine
M. Philippe DUFRESNOY, directeur régional des finances publiques
M. Cyrille KORB, juriste, Caisse centrale de garantie de la responsabilité professionnelle des notaires
M^{me} Karine LE MILINAIRE, juriste, La Sécurité Nouvelle
Un magistrat de la cour d'appel d'Orléans